



TÉLÉCONSULTATION

**SOUTIEN
PSYCHOLOGIQUE**

**GARANTIES
D'ASSISTANCE**



**MUTUELLE
SAINT-MARTIN**

Efficace et fraternelle

Parce que certaines situations peuvent fortement perturber votre quotidien et nécessitent un accompagnement de proximité, les équipes du Groupe IMA se mobilisent au quotidien pour vous rassurer et **vous accompagner 24h/24 et 7j/7**. Elles s'appuient sur ses chargés d'assistance et sur des experts médicaux. Le Groupe IMA organise et prend en charge les prestations d'assistance dans les limites contractuelles.

Le Groupe IMA vous permet également de bénéficier de téléconsultation à chaque fois et autant de fois que nécessaire.

ASSISTANCE

les services pris en charge

Vos garanties d'assistance peuvent être mise en place dans de nombreuses situations :

- **Après une hospitalisation imprévue ou programmée supérieure à 2 jours**, vous pouvez bénéficier d'un service de livraison de repas ou d'une aide à domicile pour faciliter votre retour à la maison.
- **Suite à un accident corporel ou à un évènement traumatisant**, un accompagnement par un professionnel de santé adapté vous sera proposé : ergothérapeute, psychologue ou infirmière.
- **Avant un voyage à l'étranger**, vous pouvez être conseillé sur les vaccinations à effectuer.
- **Si vous avez besoin de conseils médicaux ou d'éclairages sur votre parcours santé**, un médecin répond à vos questions.
- **Si vous avez besoin de conseils juridiques en cas d'erreur médicale survenue en France**, un juriste vous guide dans vos démarches

En cas d'hospitalisation programmée : appelez IMA avant d'entrer à l'hôpital pour ouvrir le dossier.



08 05 69 21 36

- Consultez et téléchargez le détail des garanties proposées
- Ainsi que des conseils de prévention santé
- Sur votre espace adhérent : <https://adherent.mutuellesaintmartin.henner.com/>



ROGER, 78 ans, a testé l'accompagnement suite à une perte d'autonomie

« Lorsque ma perte d'autonomie est survenue, ma fille Sophie a pris la décision d'être mon aidante, car j'avais peur de rester seul chez moi. Je ne voulais cependant pas être un poids supplémentaire pour elle. Mon assistance a été présente pour nous guider dans ce changement : contact avec des relais locaux, démarches... »

JOSIANE, 66 ans, a testé le soutien psychologique après un accident

« Il y a quelques semaines nous avons eu un accident de la route alors que nous étions à bord d'un car de tourisme à destination de l'Espagne, avec mon groupe. Même s'il n'y a pas eu de blessés graves, j'ai eu beaucoup de mal à dormir suite à cet accident et j'angoissais à l'idée de monter dans une voiture, aussi bien en tant que conductrice que passagère. Si aujourd'hui je vais mieux, je le dois en grande partie à mon assistance qui m'a proposée un vrai accompagnement psychologique. »

TÉLÉCONSULTATION

avec un généraliste ou un spécialiste

Contactez un médecin quel que soit votre besoin, grâce au nouveau service Maïa de téléconsultation :

- **Obtenez un diagnostic et un traitement** selon vos symptômes.
- **Échangez de manière simple et confidentielle sur des sujets délicats** : problème digestif, anxiété, gynécologie, inflammation, affection cutanée...
- **Recevez un premier avis** en cas de délai trop important pour un rendez-vous ou par manque de temps.
- Demandez une **prescription ou un renouvellement d'ordonnance**.
- **Téléchargez un compte-rendu** pour l'envoyer à votre médecin traitant.

Ce service permet de consulter des professionnels de santé avec des spécialités diverses : **médecine générale, ophtalmologie, dermatologie, dentaire, psychiatrie, gynécologie et sages-femmes.**

Les téléconsultations médicales réalisées sur la plateforme (sans choix du médecin) sont **totalemtent prises en charge par votre mutuelle sans avance de frais.**

Nouveau

Ce service est maintenant proposée **sans limitation du nombre de consultations.**

- Accédez à ce service 24h/24 et 7J/7
- Via un ordinateur, une tablette ou un téléphone mobile avec un accès Internet
- En vous connectant directement à partir de votre espace adhérent MSM
- Ou en créant un compte sur le portail <https://mutuellesaintmartin.ima-sante.com/>



T é m o i g n a g e s

Nicolas, 40 ans, a testé la téléconsultation

« En vacances, j'étais souffrant et loin de mon médecin traitant. J'ai alors choisi de tenter la téléconsultation. La mise en relation avec un médecin s'est faite très rapidement et le médecin avec qui j'ai échangé à distance a pu me donner un traitement et des conseils dont j'avais besoin. »

Contactez le SERVICE D'ASSISTANCE sans tarder.

En effet, le délai de demande d'assistance est de 7 jours à compter de l'immobilisation au domicile, la sortie d'une hospitalisation ou le décès.

ASSISTANCE santé : prestations de services

- Aide à domicile
- Petits travaux de jardinage
- Livraison de médicaments
- Portage de repas
- Coiffeur à domicile
- Prise en charge d'animaux domestiques

INFORMATIONS et conseils médicaux

- Pré et post hospitalisation
- Grossesse
- Nourisson
- Troubles du sommeil
- Gestion du stress
- Vaccins
- Risques médicaux...

INFORMATIONS juridiques et vie pratique

- Grâce à la plateforme juridique IMA

BILAN situationnel conseil et bilan social

- Par des experts :
 - infirmières
 - ergothérapeutes
 - travailleurs sociaux
 - évaluatrices sociales



08 05 69 21 36
24H/24 et 7J/7

Accueil personnalisé par le chargé d'assistance qui analyse votre situation et vous oriente selon votre besoin

TELECONSULTATION MEDICALE

- Avec un médecin généraliste ou un spécialiste
- Prise en charge totale par votre mutuelle sans avance de frais
- Autant de fois que nécessaire
- 24 heures/24 et 7 jours/7



**Directement sur votre espace adhérent
ou sur : <https://mutuellesaintmartin.ima-sante.com/>**

Prise de RV uniquement par internet

MSM Mutuelle Saint-Martin, Mutuelle régie par le Code de la Mutualité SIREN n°775 688 708
Document non contractuel constituant un résumé des garanties. Les conditions précises d'attribution et d'intervention sont détaillées dans la notice d'information. Les garanties d'assistance sont assurées et mises en œuvre par IMA ASSURANCES, société anonyme au capital de 7 000 000 € entièrement libéré, entreprise régie par le Code des Assurances, dont le siège social est situé 118 avenue de Paris, CS 40000, 79033 NIORT Cedex 09, soumise au contrôle de l'ACPR située 4 Place de Budapest, 75436 PARIS, Cedex 09.
Direction de la Communication, Groupe IMA - Crédits : ©Groupe IMA ©Shutterstock

 **MUTUELLE
SAINT-MARTIN**
Efficace et fraternelle

 **GRUPE
IMA**